

## CHARTRE DU RESEAU SPIRAL

Le fonctionnement du réseau Spiral entre membres est basé sur la collaboration, le partage, la solidarité, le respect, la confiance, l'égalité et la convivialité.

1. Je m'engage à participer à la pratique d'échanges de services, de connaissances et de biens sans aucune transaction ou contrepartie financière.
2. Je reconnais à chacun le droit de refuser un échange sans nécessité de justification.
3. Le réseau Spiral ne fournit aucune garantie quant à la qualité des biens et services échangés.
4. Les membres s'engagent à respecter les règles élémentaires de courtoisie et de discrétion.
5. Je pense à actualiser le plus régulièrement possible mes offres et propositions ainsi que mes coordonnées afin de favoriser les échanges.
6. Je m'efforce d'équilibrer les services (ou prêts de biens) reçus et ceux rendus. Un bilan sera fait régulièrement.
7. J'autorise la publication de mon nom, mon téléphone, mon adresse mail, photos de groupe, ainsi que la diffusion de mes offres et demandes uniquement auprès des autres membres du réseau dans le cadre respect des règles et des lois en vigueur.
8. L'adhésion au réseau est un préalable nécessaire à toute offre ou demande, elle est annuelle et s'élève à cinq euros si la personne n'est pas adhérente aux Centres Sociaux de Rillieux-la-Pape. Il est obligatoire de rencontrer au moins une fois par an la référente du réseau et ce, au moment de l'inscription puis au renouvellement de celle-ci.
9. Je déclare être majeur et être couvert par mon assurance responsabilité civile.
10. Le non-respect de la charte peut entraîner la radiation du réseau Spiral.

Je soussigné(e)

....., atteste  
avoir pris connaissance de la charte du réseau SPIRAL, et m'engage  
à la respecter.

Date et signature :